



Une unique opportunité en Afrique

ECO FINANCE ENTREPRISES
NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE L'AFRIQUE

PLUS DE 5000 CADRES DEJA FORMES
EN AFRIQUE



ECOFIE
NOUS SOMMES
SPECIALISES DANS
L'EXPERTISE FINANCIERE
ET LE CONSEIL EN GESTION.

15 ANS D'EXPERTISE ET D'INNOVATION AU SERVICE DES
ENTREPRISES ET DE L'AFRIQUE



POUR UNE AFRIQUE PERFORMANTE



ECO FINANCE ENTREPRISES

PRÉSENTE

SÉMINAIRE INTERNATIONAL DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

23-26 NOVEMBRE 2021

HOTEL ONOMO LOME TOGO

THEME

LES DIFFERENTES FORMES DE CREDITS DE TRESORERIE DU SECTEUR BANCAIRE EN AFRIQUE : AVANTAGES, INCONVENIENTS ET RISQUES POUR LES ENTREPRISES

ANIMATEURS EXPERTS INTERNATIONAUX

Maître MBODJI

JURISTE D'AFFAIRES, EXPERT EN
CONSEIL JURIDIQUE AU CABINET ECOFIE

Djibril BARRY

EXPERT FINANCIER INTERNATIONAL
PRESIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CABINET ECOFIE
EX FONDEUR DE POUVOIRS À LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES AU SÉNÉGAL

INSCRIPTION

+221 77 482 79 79 | +228 92 62 04 02 | +228 96 39 86 96

contact@ecofieafric.com

contact@ecofieafric.com

ecofieafric.com

CONTEXTE

Pour le financement de ses besoins d'exploitation, l'entreprise a souvent recours aux concours bancaires. Cependant, les décideurs au sein de l'entreprise (Directeur Général, Directeur Financier, Trésorier, Comptable, ...) vont souvent solliciter le banquier en ne maîtrisant pas toujours :

- le type de crédit adapté au besoin à financer (différents types de financement proposés par les banques) ;
- les différents coûts liés à ces crédits ;
- la gestion du crédit dans le temps (une fois le financement accordé).

Cette situation a pour conséquence d'augmenter sensiblement les frais financiers de l'entreprise et d'affecter sa capacité de remboursement. En effet, un crédit mal adapté aux besoins et mal géré peut coûter très cher, empêcher un

fonctionnement optimal de l'exploitation et menacer le remboursement du financement dans des conditions satisfaisantes.

C'est pour combler ce vide, renforcer l'efficacité des décideurs dans le choix des crédits de trésorerie et leur permettre de maîtriser les avantages, inconvénients et risques liés à ces crédits que ce séminaire a été élaboré. A travers ce séminaire, il sera également question de permettre aux Directeurs Financiers, Trésoriers, Comptables, Contrôleurs de gestion, Auditeurs, Directeurs Généraux, de maîtriser les méthodes de réduction des frais financiers et de contrôle des échelles d'intérêts.

OBJECTIFS

L'objectif pédagogique est de permettre aux participants de maîtriser :

- Les crédits bancaires destinés à la couverture des besoins de trésorerie, liés au financement des approvisionnements, au stockage, à la fabrication ou à la commercialisation, et à la mobilisation de créances ;
- les mécanismes et les frais bancaires liés aux crédits court terme et à l'escompte commercial ;
- les différents types de crédits par signature,
- l'étendue de l'engagement de la banque en cas de crédit par signature
- Les risques associés à chaque type de crédits de trésorerie et les précautions à prendre pour limiter ces risques
- Les méthodes de contrôle des échelles d'intérêt et tickets d'agios.

PUBLIC CIBLE

- Les Directeurs d'entreprise et Promoteurs privés
- Les Directeurs financiers et Responsables des services juridiques des entreprises
- Les Trésoriers et Comptables
- Les Auditeurs Internes et Contrôleurs de Gestion

DURÉE : 04 JOURS

FRAIS DE PARTICIPATION :
Résidentiel : 1.700.000 FCFA TTC
Non résidentiel : 1.400.000 FCFA TTC
par Participant

CANNEVAS DU SEMINAIRE

→ MODULE I

Les crédits de trésorerie

- I-1 Les crédits par caisse
 - I-1-1 Les modalités bancaires d'obtentions des crédits par caisse
 - I-1-2 La facilité de caisse
 - I-1-3 Le découvert
 - I-1-4 Le crédit de campagne
 - I-1-5 Les avances sur marchés
 - I-1-6 L'escompte de papier financier ou crédit de spot
 - I-1-7 Le coût des crédits par caisse et leurs méthodes de calcul

I-2 Les crédits de mobilisation des créances professionnelles : l'escompte de crédit commercial

I-2-1 Aspects juridiques de l'escompte

I-2-2 Avantages de l'escompte pour la banque et pour l'entreprise

I-2-3 Critères retenus par les banques pour l'octroi d'une ligne de crédit d'escompte

I-2-4 Mécanismes de l'escompte

I-2-5 Les incidents possibles

I-2-6 Les coûts de l'escompte et leurs méthodes de calcul

I-3 Crédits de trésorerie et mécanismes de contrôle des échelles d'intérêt et tickets d'agios

→ MODULE II

Les crédits par signature

I-4-1 Les cautions pour différer les paiements

A- Les obligations cautionnées

B- Les cautions ou crédits d'enlèvement

I-4-2 Les cautions pour éviter les décaissements

A- Cautions d'adjudication et de bonne fin

B- Cautions en matière de droits de douane et de TVA

I-4-3 Les cautions pour accélérer les rentrées

A- Cautions de remboursement d'acompte

B- Cautions de retenue de garantie

C- Cautions diverses

I-4-4 Les crédits par acceptation ou aval

I-4-5 Le crédit documentaire

I-4-6 Crédit par signature et mécanismes de contrôle des échelles d'intérêt et tickets d'agios